

Compte-rendu de la réunion de travail du Conseil de développement

à Saint-Auban le Vendredi 22 juin 2018

17h30 - 20h30



Présents : Geneviève Campodonico, Pierre Fabre, René Perier, Serge Pantacchini, Françoise Simon, Nicole Trevet, Jean-Marie Castex (CsQ), Aymeric Bosneagu, Renaud Dumas.

Excusés : Laurent Parzy, Ivan Martouzet, Serge Léonard, Elisabeth Gallien, Éric Mèle.

1. Point d'avancement rapide sur les (6) actions prioritaires du CdD..... 1
2. Proposition d'organiser une journée inter-associative sur le territoire du Parc :..... 2
3. Autres sujets à traiter - questions diverses 2

1. Point d'avancement rapide sur les (6) actions prioritaires du CdD

Ce point d'information et d'échange a été réalisé lors d'un très récent conseil d'administration. Les membres présents étant sensiblement les mêmes, ce sujet n'est pas abordé mais renvoi est fait au [compte-rendu présent sur le site internet du CdD](#).

2. Proposition d'organiser une journée inter-associative sur le territoire du Parc :

Il avait été discuté, lors de la dernière assemblée générale, de la nécessité pour le Conseil de développement de resserrer et de développer ses liens avec les associations du territoire ou œuvrant sur le territoire. Par exemple, leurs actions et soirées pourraient souvent être dupliquées sur le territoire du Parc pour amplifier leur portée. Le Conseil de développement pourrait alors leur apporter un appui. De plus, les associations sont des viviers de personnes plus facilement mobilisables.

Lors du précédent conseil d'administration, il a été convenu de réaliser des adhésions croisées, notamment avec les associations FNE 06, GADSECA, Région Verte, têtes de réseau associatif. Ces démarches sont en cours. En effet, ces associations pourraient être intéressées pour travailler sur certains sujets concernant le territoire du Parc, notamment sur les thèmes de l'énergie autour du poste source ou de la transition énergétique.

Il est donc proposé d'organiser une réunion inter-associative, sur la lisière du Parc, autour du thème des transitions, afin de mutualiser l'information dont chacun dispose et de pouvoir se fédérer au niveau de plusieurs projets d'importance (voire définir une stratégie commune) : le SRADDET, la programmation pluriannuelle de l'énergie, le Green Deal du département 06, etc.

Le triptyque « éviter-réduire-compenser » (ERC) pourrait être un sujet de discussion lors de cette première réunion inter-associative du fait de sa dimension transversale et qu'il concerne l'ensemble de ces projets et notamment les projets photovoltaïques en cours autour du poste-source.

Les associations se retrouvent trop souvent en situation de réaction à des projets particuliers, et rarement en situation d'anticipation sur des projets d'aménagement d'espaces à enjeux (cf. exemple de la zone de l'embouchure de l'Estéron). Une réflexion globale sur ce positionnement pourrait être engagée. Il est noté par ailleurs la pertinence et l'intérêt pour le tissu associatif de participer aux concertations à venir pour l'élaboration du Contrat de transition écologique.

René propose l'intervention de Jacques Varrone, sur le thème des compensations. Pierre propose de faire intervenir lors de cette rencontre des personnes du territoire ou non, qui ont des visions décalées permettant une confrontation enrichissante des différentes visions ou approches concernant la démarche ERC et notamment une chercheuse de l'inra.

En parallèle, les Assises de la transition écologique et énergétique citoyenne s'organisent à Nice, fin octobre, dans le cadre de l'université de Nice. 140 conférences seront proposées et les associations devraient y participer.

Enfin, Geneviève fait remarquer que le Syndicat mixte du PNR mène actuellement un travail pour identifier les zones favorables, moyennement favorables et réhabilitables à l'installation de centrales photovoltaïques au sol. Il sera intéressant d'appuyer et de valoriser ce travail une fois qu'il sera terminé à l'occasion des débats que la CDD s'est engagé à organiser.

3. Autres sujets à traiter - questions diverses

a. Article Lettre du Parc :

Renaud rappelle la proposition du Syndicat mixte d'insérer un article du Conseil de développement dans la prochaine lettre du Parc.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Françoise suggère de mettre un article sur le projet THQE, en reprenant le premier paragraphe du questionnaire. L'article serait donc une information sur ce projet, avec un renvoi vers le site internet du CdD et le lien vers le questionnaire, permettant une information plus large.

Renaud demande à Cyrielle s'il est encore temps de proposer un article et propose une ébauche d'article.

b. Congrès des Parcs :

Renaud fait une présentation du contenu du prochain congrès de Parcs les 10 et 11 octobre 2018, à Saint-Etienne et dans le Parc du Pilat.

Renaud enverra le programme et chaque membre intéressé pourra demander à s'inscrire afin de réserver les ateliers. Le CdD pourrait dans une certaine mesure prendre en charge les frais d'inscriptions ou de séjour qui ne seraient pas pris en charge par le Syndicat mixte.

4. Projection de la vidéo « La Relève » et échanges

A la suite de cette réunion de travail, une réunion publique d'information autour du film « L'Estéron, rivière sauvage » a été l'occasion de débattre sur les enjeux du bassin versant.

Les échanges ont notamment porté sur :

- la qualité de la vidéo projetée
- la qualité du « patrimoine » Estéron et l'importance de le préserver
- les aménagements prévus autour de la cluie de Saint-Auban : pas d'informations complémentaires n'ont été apportées par rapport au contenu de la vidéo ;
- une information générale, portée par les communes, sur les produits ménagers, de jardinage et/ou d'entretiens à privilégier et utiliser pour améliorer la qualité du traitement des eaux ;
- l'importance de la sensibilisation et responsabilisation des usagers et pratiquants ;
- les « nouvelles » pollutions liées aux matériels utilisés par les pratiquants d'activités de pleine nature ;



5. Buffet de produits locaux

Pour clôturer la réunion, un buffet de produits locaux a été proposé aux participants, permettant de poursuivre les discussions de façon conviviale et de valoriser les producteurs du Parc. Au menu, fromages de Joana Fabre (Briançonnet), jus de pomme de Davide Fabbri (Briançonnet), Pâtés de la ferme de l'Escaillon (Thorenc), Miels de Florence Bonnard (Sallagriffon) et de Julien Gaubert (Escragnolles), pizzas et pissaladières de la boulangerie Sylvestri (Saint-Vallier de Thiey), et vin rouge biologique de Correns.

Saint-Auban, le 22 juin 2018